

# Élections prud'homales

Le journal de la campagne 2008

## La démocratie sociale n'est pas négociable

**L'**ENGAGEMENT DE TOUTE la CGT pour faire des 10 et 17 juin des grands moments de mobilisation, répond à l'urgence des attentes sociales.

L'action déterminée et unie des salariés doit être à la hauteur de l'intransigeance du patronat et du gouvernement qui veulent mettre en pièce notre système de retraite et faire disparaître toute référence à l'horaire de travail et notamment aux 35 heures.

Nous sentons bien dans cette situation, que le mécontentement est plus fort mais qu'il appelle pour s'exprimer dans l'action, à pouvoir vérifier qu'elle peut déboucher à des réponses concrètes aux revendications.

C'est dire combien la mobilisation pour s'élargir, doit viser des débouchés revendicatifs dans l'entreprise pour être comprise comme utile et collant bien aux préoccupations qui sont forcément diverses.

La responsabilité du syndicalisme face à ces enjeux est d'autant plus grande que son rôle est contesté au travers la traduction dans la loi de la position commune sur la représentativité.

Le gouvernement considère que le programme électoral du président s'imposerait aux syndicats. Sur cette base, il décide de ne pas respecter le résultat de la négociation pour imposer à l'occasion du débat parlementaire, la remise en cause

de toutes les dispositions et garanties liées au temps de travail.

Ce passage en force qui s'apparente à une provocation est révélateur d'une conception partisane du dialogue social qui voudrait instrumentaliser les syndicats en portant atteinte à la démocratie tout court, appelle une riposte des plus vigoureuses le 17 juin.

C'est la mission même du syndicalisme qui est mis à mal et concerne donc tous les syndicats.

Aucun esprit de boutique ne peut justifier d'être absent de la réaction que mérite ce déni, surtout pas la peur de la démocratie.

Personne ne peut contester l'avancée que constitue la possibilité pour les salariés de décider par leur vote, qui les représente dans les négociations et qui est légitime à paraphraser des accords en leur nom.

Le fond de l'affaire est là, surtout pour les adeptes d'accords minoritaires dans les professions qui ne se grandissent pas en cherchant des faux arguments pour masquer leur désaccord sur le principe de l'accord majoritaire et d'une représentativité déterminée par le vote des salariés.

Par leur participation aux manifestations, les salariés permettront aussi aux syndicats de se rassembler sur l'essentiel.

**Daniel SANCHEZ**  
Secrétaire de la CGT

## Au sommaire

Edito

La carte  
judiciaire

En direct des  
territoires,  
des  
professions...

Trois questions à  
Thierry Maillet,  
animateur du collectif  
départemental du  
Vaucluse, membre de la  
commission nationale  
prud'homale



## En bref

Internet : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

Vous trouverez, sur le site Internet de la CGT, une rubrique spéciale « Prud'hommes ».

# La carte judiciaire

Les décrets concernant la carte judiciaire prud'homale sont parus. Le gouvernement n'a pratiquement rien modifié de ses projets initiaux.

Vous trouverez dans cette page la déclaration confédérale, ainsi que le

tableau montrant l'évolution du nombre de sièges, section par section. Il nous faut maintenant mener de front :

- l'élaboration des listes des candidatures, selon la nouvelle carte judiciaire ;

- la protestation contre ces mesures, en informant prioritairement les salariés directement concernés par une fermeture.

(\*) France métropolitaine seulement.

## Évolution du nombre de sièges (collège salariés)

	Sièges en 2002	Sièges en 2008	Différence	Élus CGT en 2002 (*)
Industrie	1 764	1 683	- 81	829
Commerce	1 986	2 001	+ 15	764
Agriculture	629	735	+ 106	177
Activités diverses	1 430	1 400	- 30	536
Encadrement	1 496	1 437	- 59	238
<b>TOTAL</b>	<b>7 305</b>	<b>7 256</b>	<b>- 49</b>	<b>2 544</b>

## Déclaration de la CGT

### Le droit à la justice de nouveau bafoué

Dimanche 1er juin, soit un mois après la date initialement prévue, la décision est tombée : 62 conseils de prud'hommes sur 271 sont fermés, 98 sièges de conseillers sont supprimés. Des dizaines de milliers de justiciables sont ainsi condamnés à subir de longues heures de transports, et donc à assumer les frais qui en découlent, pour faire valoir leurs droits.

La plupart des conseils supprimés avaient pourtant un bilan remarquable : délais de jugement très courts, faible taux d'appel, forte proportion de jugements confirmés.

Les conditions d'accueil des plaignants dans les conseils restants seront souvent dégradées : l'ajout de quelques sièges de conseillers ne règle aucun problème dans des conseils dépourvus des locaux et de l'équipement nécessaire pour augmenter leur activité.

Les décrets gouvernementaux ont également modifié la répartition des sièges selon les conseils et les sections, avec un résultat pour le moins surprenant : moins de juges en encadrement et en activités diverses, mais 17% de plus en agriculture !

Ainsi le gouvernement n'aura tenu aucun compte des milliers de manifestations porteuses de propositions alternatives qui ont eu lieu depuis près d'un an.

La réunion du Conseil supérieur de la prud'homie, saisi pour avis le 10 avril dernier, a été une caricature de concertation : aucun bilan des consultations locales n'a été fourni, aucune réponse aux critiques émises par la grande majorité des membres n'a été apportée, aucun vote n'a eu lieu.

Circonstance aggravante, cette opération a été menée à quelques mois de l'élection prud'homale du

3 décembre prochain. Elle a d'ores et déjà des conséquences graves sur la construction des listes de candidatures. Elle pèse également sur le fonctionnement des conseils qui sont supprimés, mais qui doivent continuer à accueillir les demandeurs jusqu'au 3 décembre 2008.

La CGT prend les mesures nécessaires pour informer les salariés de ce mauvais coup porté à leur droit à la justice. Leur vote massif lors du prochain scrutin est plus que jamais nécessaire à la défense et au renouveau de l'institution prud'homale.

Pour chaque conseil supprimé, la CGT va aussi examiner les suites à donner, en concertation avec les autres organisations syndicales, les associations, organismes et personnalités avec qui elle a agi ces derniers mois.

Montreuil, le 3 juin 2008

# En direct des territoires, des professions

*Cette page est destinée à relater les initiatives prises par les organisations. Elle est ouverte à tous. Il suffit de communiquer à [g.letellier@cgt.fr](mailto:g.letellier@cgt.fr)*

## Union départementale du Gard

Le collectif s'est réuni le 13 mai. Il a fait le point des commissions communales. Le collectif propose de porter à la connaissance des organisations le calendrier détaillé des opérations électorales, des corrections de listes à partir des erreurs constatées et signalées.

Le bon pour la souscription est maintenant dans toutes les unions locales. Une journée d'étude à l'union locale d'Alès est organisée le 29 septembre pour tous les militants sur le vote CGT et plan de déploiement vers les salariés.

## Union départementale du Tarn-et-Garonne

La CE de l'union départementale du 9 juin a validé les listes des candidatures. Trois congrès d'unions locales auront lieu dans les prochaines semaines avec un temps fort sur la campagne prud'homale. Présentation des candidats lors de la conférence de presse prévue le vendredi 3 octobre.

## Comité régional d'Aquitaine

*Au cœur de la campagne prud'homale : la syndicalisation*

Des initiatives ont eu lieu, d'autres sont en cours d'élaboration. Cependant, une chose est sûre, nous sommes entrés résolument dans une campagne régionale de syndicalisation.

Les militants qui ont participé à des initiatives à l'entrée des boîtes, ont déjà prévu d'y revenir dans les prochains jours, les prochaines semaines. Des idées fleurissent, des perspec-

tives s'ouvrent, à nous maintenant de ne pas lâcher prise et poursuivre la construction de plans de syndicalisation.

Mesurons aujourd'hui l'avancée qualitative de la démarche que nous avons engagée.

Nous sommes entrés dans la mise en oeuvre concrète de ce que nous disons depuis longtemps : il faut renforcer la CGT pour gagner durablement.

Aussi, il nous faut dès aujourd'hui tracer des perspectives pour les semaines à venir en s'appuyant sur la campagne prud'homale.

Les contacts pris avec les salariés cette semaine, les discussions qui ont eu lieu dans les unions locales et dans les syndicats, la quinzaine de syndicalisation confédérale du 2 au 13 juin et le tour de France des unions départementales qui démarre sont autant de points d'appuis pour porter notre campagne de syndicalisation.

Le comité régional a décidé d'organiser une nouvelle semaine régionale de renforcement, préparée plus en amont, nourrie par les différentes initiatives et en phase avec la campagne prud'homale. Ce temps fort aura lieu du 29 septembre au 3 octobre 2008 ce qui laisse un peu de temps pour la préparer. Dès aujourd'hui, contact est pris avec le réseau d'affichage 4 x 3 pour rendre la CGT et la semaine de renforcement plus visible aux yeux de tous.

Enfin un petit groupe de pilotage de la campagne de renforcement et de préparation de la prochaine semaine temps fort a été mis en place pour à partir des éléments fournis par les syndicats, les unions locales, et les unions départementales ; travailler la

communication, l'impulsion et le suivi de la campagne. Ce petit groupe est composé de camarades d'unions départementales, unions locales, et de professions.

La barre est haute, mais cette semaine nous avons gravi une marche importante. Décidons dans nos syndicats et nos territoires d'y contribuer.

### *Quelques exemples*

La semaine de syndicalisation a été émaillée d'initiatives dans les départements et les professions.

En Dordogne, c'est le secteur de l'aide à la personne qui a été ciblé. Une trentaine de salariés se sont syndiqués et de bons contacts ont été pris pour les semaines à venir.

Dans les Pyrénées Atlantiques, les services publics ont également engagé deux plans de syndicalisation dans le Béarn et sur la Côte basque. L'union syndicale Construction CGT 64 a également rencontré des salariés sur des chantiers comme celui de l'autoroute Langon - Pau.

Dans les Landes et le Lot-et-Garonne, des rencontres avec les syndicats dans les unions locales ont eu lieu pour discuter de syndicalisation et des plans de renforcement sont en cours d'élaboration, déjà des adhésions arrivent.

Enfin, en Gironde, une réunion avec des salariés organisée par l'union locale de Langon et des syndicats, dont la Filpac, s'est traduite par la création d'une base et 60 adhésions immédiates dans une entreprise du bois.

# Trois questions à... Thierry Maillet, animateur du collectif départemental du Vaucluse, membre de la commission nationale prud'homale

## Thierry, comment se déroule la campagne électorale en Vaucluse ?

Une fois n'est pas coutume, mais même si nous n'avons pas été aussi rapides que la confédération, notre commission exécutive a travaillé la question plus tôt que d'habitude, en décidant de créer un collectif départemental d'animation composé du secteur vie syndicale, d'un camarade du collectif jeunes, d'un de la commission départementale. de l'Ugict, du camarade chargé du suivi des conseillers prud'homaux, de secrétaires généraux d'unions locales, de « gros syndicats », de membres de la commission exécutive et animé par un des secrétaires de l'union départementale. Au total quinze camarades.

Après quelques tâtonnements, des absences, des départs, des arrivées, la première réunion a eu lieu le mardi 18 septembre 2007 et depuis nous nous réunissons une fois par mois avec plusieurs gros chantiers à traiter : inscriptions sur les listes électorales avec quelques difficultés de prise en compte par les syndicats, ce qui engendre maintenant des difficultés dans la recherche de candidats, notamment dans la section encadrement, mais j'y reviendrai..., la constitution de nos délégations dans les commissions communales, rôle habituellement dévolu aux directions des unions locales, mais que nous avons cette fois ci, piloté de l'union départementale. Il est d'ailleurs à noter qu'à ce jour, à ma connaissance, seules deux commissions administratives communales se sont réunies une fois.



## Tu disais, à l'instant, vouloir revenir sur la recherche de candidatures dans ton département, qu'en est-il exactement ?

C'est notre commission exécutive du 15 novembre 2007 qui a validé l'appel à candidature sur la base de listes rajeunies, féminisées et alliant renouvellement et expérience.

Nous avons également décidé de remplir nos listes à 200 %, soit 156 candidatures et d'avoir finalisé nos listes au 1<sup>er</sup> mai 2008.

Force est de constater que les choses ont démarré très lentement, il a fallu avant toute chose, batailler sur l'inscription des salariés et c'est seulement à l'issue de cette phase que quelques candidatures ont commencé à parvenir à l'union départementale.

Voyant que malgré de nombreux courriers en direction des unions locales et syndicats, nous étions en retard sur notre objectif, nous sommes résolus à mettre en œuvre un plan de travail de recherche de candidatures à partir des membres du collectif départemental, nous l'avons ensuite doublé par un plan de travail à partir de la commission exécutive de l'union départementale. Malgré le travail effectué, nous avons été obligés de fixer une nouvelle date pour la clôture de nos listes et c'est donc la date du 12 juin qui a été choisie.

A ce jour, nous en sommes à 116 pré-candidatures et nos plans de travail semblent porter leurs fruits puisque plusieurs candidatures arrivent chaque jour à l'union départementale. Des difficultés subsistent sur le conseil prud'hommes de Carpentras menacé de fermeture et dans les sections encadrement et agriculture, mais nous sommes

confiants, les militants semblent avoir maintenant pris la mesure de l'importance de l'événement et de la « proximité » de l'échance.

## Tu es également membre de la commission nationale. La situation au niveau national est-elle identique à celle de ton département ?

Lors des réunions téléphonées du 15 avril en direction des animateurs départementaux de la campagne, nous avons constaté une situation très contrastée, des difficultés dans les conseils de prud'hommes menacés par la réforme de la carte judiciaire et dans certaines sections, pas toujours les mêmes selon les départements et également des départements pour lesquels la liste des candidats a déjà été avalisée par la commission exécutive.

Nous avons donc décidé au sein de la commission nationale, d'affiner notre dispositif de connaissance de l'état de nos listes par l'envoi à chaque union départementale, d'un questionnaire à renvoyer à un camarade qui sera chargé à temps complot, en lien avec la commission, de réaliser un tableau précis de l'état des candidatures section par section, conseil par conseil.

Le CCN des 27 et 28 mai a d'ailleurs été un premier rendez-vous de recueil des questionnaires.

Je suis intimement convaincu qu'avec le travail important effectué par les militants des syndicats et unions locales, en lien avec les unions départementales et fédérations, nous n'aurons aucun mal à atteindre l'objectif de listes rajeunies, féminisées, émanant d'un maximum de bases organisées (objectif un(e) candidat(e) par syndicat), et ce dès la fin du mois de juin prochain.